L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 14 DÉCEMBRE.

Assemblée Nationale.

M. GAMBETTA ET M. BUFFET.

Séance du mardi 2 novembre 1875.

M. Gambetta.—J'ai pensé, que malgré l'autorité qui s'attache à la décision par laquelle vous avez substitué à l'ancien article 14 de la commission, l'amendement de M. Lefèvre-Pontalis, vous excuseriez ma persistance à agiter encore la question dans cette troisième délibération que le règlement réserve aux questions d'un haut intérêt politique.

Je veux espérer que vous ne maintiendrez pas un vote que je considère comme dangereux, non pas au point de vue des passions ou des intérêts de mon parti, mais au point de vue de l'avenir de ce pays.

En effet, si nous n'apportons dans cette discussion que des intérêts de parti, je vous assure que le scrutin d'arrondissement et la scrutin de liste me paraîtrait indifférent au triomphe de mes idées.

J'ai une confiance assez compliqué dans le bon sens du pays, dans sa resolution de sortir du provisoire, pour être sûr qu'il donnera la majorité, dans la prochaine assemblée, à ceux qui lui déclareront qu'en concourant à l'œuvre du 25 février, ils ont entendu fonder la République. (Très bien! très bien! à gauche.)

Ce n'est donc pas au point de vue du résultat électoral que je me place dans ce débat.

Je n'ai jamais cru que le scrutin de liste ou le scrutin d'arrondissement fût une panacée. Plus les masses interrogées sont profondes, plus l'instrument avec lequel on les consulte offre d'à peu près dans ses réponses.

Si donc il ne s'agissait pas ici de l'avenir des institutions du 25 février, je passerais condamnation sur le scrutin de liste.

Le suffrage universel a été respecté par cette assemblée, mais les lois qui règlent la manière d'interroger ce suffrage sont aussi importantes que les lois mêmes qui l'ont établi. (Très bien! très bien! à gauche.)

L'intérêt primordial, supérieur à nos vives personnalités qui doit dominer nos esprits, c'est d'essayer si nous interrogeons la France de manière à fonder avec les hommes qu'elle nous enverra un gouvernement libre, modéré et fait.

C'est là, en effet, ce que nous avons voulu faire le 25 février, lorsque des hommes venus de points si divers se sont réunis dans une même pensée. (Très bien! très bien! à gauche.—Bruit à droite.)

Dans cette réunion, comme dans les mariages de raison il y a et il y aura encore des occasions d'incompatibilité d'humeur, mais tout le pays aidant à la bonne exécution sortira des limbes métaphysiques pour entrer en application, ce jour là le mariage rapportera tous ses effets. (Mouvements divers.)

Dans les premiers moments, pour obtenir cette constitution par transaction, bien des concessions ont été faites; les conservateurs ont demandé des garanties, même excessives, une haute chambre; élue par un mode particulier, un pouvoir présidentiel considérable, placé dans des mains que tout le monde respecte, je ne trouve pas qu'on ait trop concédé; il y a eu un contrat de patriotisme et de sincérité. (Applaudissements à gauche.)

Oui, dans cette majorité du 25 février, il y a des hommes qui n'ont accepté la République qu'après la monarchie, mais leur concours en serait-il donc pour eux moins précieux et moins décisif? (Très bien! très bien! à gauche.—Mouvements divers à droite.)

Des concessions, il y avait d'ailleurs quelqu'un qui les avait réclamées avant tout; ce quelqu'un c'est le pays; le pays qui, par ses choix répétés, avait dit à tous: "Je veux la République." Si donc on a cédé à quelqu'un, c'est à la France. (Très bien! très bien! à gauche.)

Eh bien, c'est cette politique qu'il s'agit de faire fonctionner par le suffrage universel; je dis que le mode qu'on emploiera pour consulter le pays pourra faciliter ou fausser la réponse.

Quel est, je vous le demande, le résultat qu'on doit chercher dans les élections futures? C'est évidemment la création, dans les assemblées prochaines, d'une majorité de gouvernement, une majorité d'expression sincère et autorisée du pays, qui sache faire prévaloir sa volonté et l'arracher enfin au spectacle que nous lui donnons depuis cinq ans, de notre impuissance et nos divisions. (Applaudissements à gauche.)

Cette politique de modération n'est pas de commande. Je sais qu'il est difficile de persévérer dans une entreprise humaine, sous le déluge des calomnies, mais cette politique ne sera démentie ni par ceux qui s'y sont associés, ni par le pays. (Applaudissements à gauche.)

Si vous voulez cette politique sans laquelle vous prolongerez le cauchemar qui pèse sur le pays depuis cinq ans, il faut faire des élections qui assurent le triomphe de la République. (Très bien! très bien! à gauche.)

Comment consulterez-vous la France? Je vais essayer ici de vous démontrer quels sont, suivant moi, les inconvénients du scrutin d'arrondissement et les avantages du scrutin de liste. Et je déclare d'abord qu'en défendant le scrutin de liste, j'entends parler du scrutin tel qu'il vous est proposé par l'amendement de M. Jozon, voulant ainsi donner par là une nouvelle preuve de notre modération et de notre conciliation. (Très bien! très bien! à gauche.—Bruit à droite.)

Vous riez, messieurs, eh bien,—à moins que la mort n'en décide autrement,—j'espère vous donner assez de preuve de ma modération pour que le dernier mot me reste. (Applaudissements à gauche.)

Avec le scrutin de liste, au lieu de voter sur un nom, on vote sur une opinion, ce qui a l'avantage d'instruire le pays, car il faut le remarquer en passant, une élection est un jugement du pays, en même temps que c'est pour lui une occasion de s'instruire.

Je ne veux dire qu'un mot du rôle que l'argent peut être appelé à jouer dans les élections. Dans un arrondissement de quatre cantons peu peuplés, la tentation de corruption pécuniaire ne sera-t-elle pas bien forte? Disposez-vous qu'il n'y a pas dix ans on discutait dans des vérifications d'élections la valeur de l'influence que l'argent avait pu avoir sur le succès de telle ou telle candidature.

J'ajouterai, ce que vous savez tous, que la moralité est gardienne de toutes les libertés, car les nations corrompues sont mûres pour l'despotisme. Ceux qui disent que le peuple a le droit d'être corrompu font ce calcul que si on le pouvait ramener à cette préoccupation *Panem et circenses*, il y aurait encore dans la lignée des césars d'aventure, des césarisme pour l'en-tout. (Applaudissements.)

Une troisième considération, c'est le péril qu'il y a à susciter des candidatures qui n'oseraient jamais se produire sur un terrain plus élevé.

On a parlé de candidats sempiternels, de candidats jouant vis-à-vis des autres le rôle de remorqueurs. Mais je crois qu'il ne faudrait pas se plaindre s'il y avait beaucoup de ces remorqueurs.

Plus la France serait riche de ces hommes, plus elle aurait d'hommes expérimentés pouvant se relayer au pouvoir sans révolution. C'est là un argument qui est parti de cœur d'un candidat, plutôt que du droit du suffrage universel. (Très bien! très bien! à gauche.)

On a dit: les listes seront envoyées toutes faites aux départements par les comités de Paris. Mais il n'y a pas de province, si province que vous la supposiez, qui n'ait des hommes dans lesquels elle ait confiance et qui ne soient jaloux de leur influence. C'est dans le département même que se préparaient les listes, et l'esprit de modération aurait une influence certaine, car la discussion rapprocherait tous les éléments modérés. (Très bien! très bien! à gauche.)

Je ne crains pas l'issue de la lutte, nous gagnerons des députés; mais je sais pas si la politique que j'expose tout à l'heure s'en trouvera bien.

Voyons maintenant si le scrutin de liste offre les mêmes tentations au point de vue de la candidature officielle que le scrutin d'arrondissement. Sans doute, avec le scrutin de liste, la candidature officielle n'est pas impossible.

Dans un discours du 5 avril 1869, prononcé en des circonstances analogues à celles d'aujourd'hui, M. Buffet combattait la candidature officielle: il répondait à des ministres qui proposaient de la dégager de ses abus, en la réduisant à des préférences platoniques.

En mettant ce discours sous vos yeux, je ne cède pas au plaisir de mettre M. le ministre en contradiction avec lui-même: d'ailleurs, il peut nous dire que ses convictions sont toujours les siennes.

M. Buffet trouvait "profondément regrettable" le maintien de la candidature officielle; il était convaincu que l'intention et la volonté du gouvernement étaient de couper court à ses abus; mais il n'hésitait pas de lui prédire qu'il ne réussirait pas. Il proclamait que l'intervention administrative avait énervé le gouvernement de 1830 et avait amené sa perte.

M. Buffet, jugeant le système de la candidature officielle, prédisait au gouvernement "qu'il n'en recevrait aucune autorité morale ni aucun appui aux heures de crises." Le châtiment, en effet, ne s'est fait pas attendre. (Très bien! très bien!)

Je ne fais pas à M. le ministre l'injure de croire qu'il ait changé de certitude et de conviction; mais après ses hésitations, après ses paroles plus ou moins fidèlement rapportées qu'il a dites dans les commissions (Bruit à droite), il est bon que le pays sache exactement quelles sont les doctrines, quelles sont les intentions du gouvernement, quel est son programme.

Et si M. le ministre répétait devant nous le discours que je viens de citer, ce n'est pas de votre côté, c'est du côté qu'il serait acclamé, parce qu'il ferait cesser l'équivoque et répudierait la candidature officielle qu'on lui impute et que quelques-uns espèrent, parce qu'elle nous aurions un gage de la politique de conciliation, un gage de l'œuvre du 25 février. (Applaudissements à gauche.)

Cette politique, avant de comparaître devant le pays, il est nécessaire qu'elle soit reniée ou affirmée à cette tribune. Il faut un programme, si vous voulez faire des élections dont le sens soit clair et indiscutable.

Les divers partis qui, depuis cinq ans, luttent contre la fondation de la République, sont obligés de confesser leur impuissance.

Il leur reste, avant de mourir, à faire leur testament politique qui soit à la fois un gage de calme intérieur et de sécurité extérieure. Ce n'est pas de la métaphysique qu'il faut faire dans un pays qui n'a pas toutes ses frontières. Ce sont des sacrifices, et puisque vous cherchez la raison de la politique de conciliation que nous avons poursuivie, que nous vous demandons d'adopter, je vais vous la donner: Regardez à la trouée des Vosges. (Applaudissements prolongés à gauche.)

M. Buffet, vice-président du conseil des ministres.—L'honorable M. Gambetta a rappelé, en l'accompagnant d'éloges dont je le remercie, un discours que j'ai prononcé au Corps législatif. A ce il lui récemment ce discours pour la première fois? Puisqu'il trouve si justes et si correctes les enseignements qu'il renferme, il eût été utile d'en tenir compte à une autre époque. (Applaudissements à droite.)

L'honorable membre a reproché à M. le garde des sceaux de ne pouvoir lever le voile qui couvre l'avenir et le résultat des élections. Nous n'avons pas, en effet, même pour lever un coin de ce voile, aucune ressource; nous ne pouvons pas dire quels candidats seront élus; mais nous ne pouvons pas dire non plus quels sont les candidats qu'il sera défendu au pays d'élire. (Très bien! à droite.)

Ce que nous voulons, c'est que les élections, autant qu'il dépend de nous, soient l'expression vraie et sincère du sentiment du pays, de la volonté des électeurs. Or, la volonté de l'électeur n'est vraiment libre que lorsqu'elle est éclairée.

Si vous demandez à un électeur, non pas à celui qui se livre à des discussions politiques, dans l'arrière salle de quelque café suspect, mais à cet électeur dont toute la vie est employée aux plus rudes travaux, si vous lui demandez: Que préférez-vous nommer, un homme qui vit au milieu de vous, que vous connaissez, où voter pour une liste dont la plupart des noms vous sont inconnus; douter-vous de la réponse?

Non, il n'y aura pas d'hésitation de la part des électeurs: la liste est un lot qu'on leur adjuge, et pour en avoir les bonnes parties ils sont obligés d'accepter les mauvaises. Ce système ne saurait leur convenir.

Les autorités qu'on a invoquées en faveur du scrutin de liste s'appliquent à un régime électoral tout différent du nôtre. Mais depuis l'établissement du suffrage universel il ne connaît parmi les grands publicistes que M. Alexis de Tocqueville qui ait soutenu le scrutin de liste.

Tous les autres ont reconnu que le scrutin uninominal était nécessaire. Je tiens à cet égard à faire une citation. C'est celle de M. Lamartine:

"Que sortira-t-il de l'urne avec le scrutin de liste? disait M. de Lamartine; il en sortira le hasard, le mensonge, l'intrigue, le scandale souvent, mais jamais ma volonté. Comment voulez-vous qu'elle en sorte, ma volonté, puisque je ne l'y ai point mise; j'ai voté à l'aveugle.

"Voilà, ajoutait Lamartine, ce que répond le peuple aux escamoteurs du suffrage universel qui le trompent pour régner en son nom." (Applaudissements à droite.)

Je crois qu'il est difficile, je dirai même impossible, avec le suffrage universel, de soutenir le scrutin de liste comme un système bon en soi; mais on invoque les circonstances particulières dans lesquelles se trouve le pays.

M. Gambetta disait tout à l'heure que le scrutin de liste favoriserait la conciliation entre les nuances diverses d'une opinion, et qu'ainsi la majorité du 25 février pourrait se présenter plus compacte devant les électeurs. Leurs noms seraient peut-être peu connu, mais la formule qu'ils adopteraient serait claire.

Quelle sera cette formule? J'ai entendu dire et j'ai lu qu'elle serait celle-ci: "Ni rien de changerons pas la constitution." Mais permettez-moi de vous répondre que le pays pourrait bien trouver que ne l'interroge pas clairement et que lui dire qu'on ne fera une chose qu'on n'a pas le droit de faire, qu'on n'ouvrira pas une porte dont on n'a pas la clef, ce n'est peut-être pas un programme électoral très complet. (Très bien! très bien! à droite.)

Mais si le pays vous disait: Supposons que cette porte dont vous n'avez pas la clef vienne à s'ouvrir, que feriez-vous? Je vous le demande, quelle serait dans ce cas la réponse des divers membres de la majorité?

M. Jules Ferry.—Quelle est la vôtre?

M. Buffet, vice-président du conseil.—Dans ce moment, je raisonne dans l'hypothèse où M. Gambetta s'est placé, et je dis que j'ignore ce que les candidats dont parlait M. Gambetta répondraient aux électeurs. Mais je sais ce que plusieurs d'entre eux leur ont dit. (Mouvements divers.)

Les uns ont dit que la constitution était détestable, et que pour la voter ils avaient été conduits dans une véritable forêt de Bondy et volés comme dans un bois. (Bruits à gauche.—Applaudissements à droite.)

Les autres ont dit que l'heure de la révision serait l'heure de la délivrance.

D'autres, que la constitution a été un premier pas vers la République.

D'autres enfin, que cette constitution, ils ne l'avaient acceptée qu'à cause des garanties qu'elle leur offrait. (Bruit à gauche.)

M. J. Ferry.—C'est le procès à la constitution que vous faites là!

M. Buffet, vice-président du conseil.—Je ne fais nullement le procès à la constitution. Ce que j'en dis, c'est dans ma pensée le meilleur éloge que je puisse en faire.

La conciliation est une chose excellente, mais à condition qu'on ne cherche pas à concilier le oui avec le non, le blanc avec le noir; car alors vous ne concilierez rien et vous trompez le pays. Si vous voulez répondre franchement au pays, il s'étonnera de ces hommes d'opinions si diverses se trouvent sur une même liste. (Très bien! très bien! à droite.)

Mais, je vous le disais tout à l'heure, le mandat de la chambre nouvelle sera expiré avant que la révision s'œuvre d'une façon normale. Ne me parlez donc pas de ce que vous ne ferez pas, parlez moi de ce que vous ferez, de votre programme politique et législatif.

Quelle sera sur cette question la réponse des membres de la liste de conciliation.

Là-dessus encore, nous avons entendu des voix diverses. On a présenté des programmes complets. Il y a celui de la tradition républicaine. Vous dites: c'est celui des radicaux, nous les excluons. Soit. Mais comment faire une liste de conciliation entre des hommes dont les uns ont un programme révolutionnaire et dont les autres ne présentent qu'une partie de ce même programme, entre des hommes qui considèrent un programme comme éternellement dangereux et des hommes qui le considèrent comme simplement inopportun.

Et on viendra dire au pays: Ces hommes sont groupés sous une même formule!

Il faut l'adopter ou le rejeter en bloc. Est-ce la consulter sérieusement les électeurs? (Applaudissements.)

On bien on dit: Voilà deux listes. Après l'élection, une partie des membres qui figurent sur l'une ou sur l'autre des deux listes se réuniront, et ceux qui sont sur une même liste se diviseront.

Est-ce ainsi que vous voulez arriver à constituer une majorité forte et compacte sur laquelle pourra s'appuyer le gouvernement pour une politique nette et soutenue pendant les quatre ans que doit durer la législature? (Très bien! très bien!)

Evidemment, messieurs, il faut, pour l'indépendance et la sincérité de l'élection, conserver au candidat sa liberté, qui contribue essentiellement à assurer la liberté de l'électeur.

Je fais appel à l'union conservatrice. (Très bien! très bien! à droite.) Je fais appel à des hommes qui ont pu être divisés dans le passé, qui pourront encore être divisés par les éventualités inconnues de l'avenir (Rires et bruit à gauche), mais qui peuvent aujourd'hui être unis sur le terrain légal, sur le terrain constitutionnel, pour la défense de la politique conservatrice. (Applaudissements à droite.—Bruits à gauche.)

Je leur demande de s'unir sur ce terrain pour la défense de ce qui nous est cher à tous.

M. Tolain.—Savons-nous ce qui vous est cher?

M. le ministre.—M. Tolain me dit: Savons-nous ce qui vous est cher? Ce qui nous est cher, c'est de défendre toutes les institutions, toutes les libertés, tous les principes qu'attaque le programme auquel je faisais allusion tout à l'heure. (Applaudissements à droite.—Bruit à gauche.)

Je fais appel, je le répète, à l'union conservatrice, et, tout le monde sait quel est le sens de ce mot.—Bruit à gauche.—Nouveaux applaudissements à droite.

Une dernière considération pour finir: la liberté de l'électeur, c'est de voter pour un nom ayant pour lui une signification de dévouement, d'attachement au pays, de services rendus.

Dans l'élection uninominale, quand même l'administration voudrait dépasser les limites dont elle ne doit pas sortir, ce ne serait pas son influence qui grandirait par la restriction du terrain électoral, mais bien celle du candidat. (Très bien! très bien!—Applaudissements prolongés à droite!)

L'amendement Jozon, défendu par M. Gambetta, est repoussé par 357 voix contre 302.

☞ Les ménagères sont étonnées de l'économie qu'elles réalisent en achetant le café grillé et moulu au grand dépôt de thé de la rue du Camp, No 5. Le débit en est si grand qu'il a fallu employer une machine à vapeur pour le moudre et répondre ainsi à toutes les demandes.

Département des Finances,

Hotel de Ville.

Nile-Orléans, 5 novembre 1875.

DES propositions cachetées seront reçues, jusqu'au mercredi, 22 décembre, à midi, pour l'échange de trois mille huit cents (3,800) bons à prime, qités, avec leur valeur et intérêt sur la face, pour d'anciens bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton.

Les enchères devront indiquer la classe des bons et le montant des coupons échus, qui devront être attachés, ou, en l'absence de coupons, le montant de l'intérêt de ceux ci jusqu'en janvier 1876, et toutes les offres devront couvrir les bons et l'intérêt.

Tous les anciens bons échangés seront conservés intacts jusqu'à ce que les bons à prime aient rachetés par des primes.

Les propositions devront être adressées aux commissaires de la dette consolidée et endossées "Propositions pour l'échange de bons."

Le droit de rejeter toutes les enchères est réservé.

ED. PILSBURY,
6nov—2 f p.s. jus. 22 déc '75 Administrateur

Salon de Billards de Miller.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont fait réparer et remeubler

Leur Salon de Billards,

Coin St-Charles et Commune,

pour la saison d'hiver et ont également ajouté deux nouvelles TABLES BRUNSWICK AND BALKE BEEM, de sorte qu'ils peuvent procurer à leurs clientèle une maison sans égale dans le pays.

Nous sommes les agents à la Nouvelle-Orléans de la compagnie de J. M. Brunswick and Balke et sommes prêts à remplir tout ordre pour tables et autres articles pour billards provenant de cette manufacture.

2Nov— MILLER BROTHERS.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théatre de l'Opéra.

LES DEUX DERNIÈRES SOIRÉES de la Troupe d'Opéra-Bouffe Française, de Chizzola,

QUI PART POUR LE MEXIQUE.

PRIX POPULAIRES:

25 cents, 50 cents et $1. Loges, $4, $5 et $6. Stalles, 50 cents pour toutes les parties de la salle. Il n'y a pas de places réservées. Places au magasin de musique d'Ehle.

CE SOIR, MARDI, 14 décembre, LA PERICHOLE.

Demain, MERCREDI, 15 décembre, GIROFLE GIROFLA.

JEUDI, à midi, 16 décembre, grande matinée, (à la demande générale) LA FILLE DE Mme ANGOT.

JEUDI SOIR, 16 déc., représentation d'adieu—LA TIMBALE D'ARGENT. 14 déc—

Théâtre des Variétés

DE MME CHANFRAU.

MARDI 14 déc—Cette semaine seulement, Mme HENRIETTA CHANFRAU.

Secondée par la compagnie du Théâtre des Variétés, inaugurera la saison régulière par la représentation pour la première fois à la Nile-Orléans, du drame comédie américain

PARTED PARTED PARTED | OR THE BANK FAILURE.

De C. W. TAYLEURE.

GRACE SHIRLEY.....Mme H. CHANFRAU.

ACTE I—Enfant dans Wall Street.

ACTE II—Le sect du Ferry Boats.

ACTE III—La malédiction de la veuve.

ACTE IV—Sur le coup de neuf.

Belles mises en scène par Dressel.

Matinées les mercredis et samedis. 12déc—

Dispensaire homéopathique de la Nile-Orléans,

154.....CANAL.....154

Entre Baronne et Carondelet.

Consultations gratuites pour les pauvres.

LUNDI, de 4 à 5 h. du soir, Dr WALTER BAILEY, Maladies de femmes.

MARDI, de 4 à 7 h. du soir, Dr JULES CARTIER, Maladies des enfants.

MERCREDI, de 7 à 8 h. du soir, Dr ORIARD, Affections nerveuses.

JEUDI, de 7 à 8 h. du soir, Dr J. G. BELDEN, Maladies du larynx et des bronches.

VENDREDI, de 7 à 8 h. du soir, Dr A. DUPAUVIER, Maladies des yeux et des oreilles.

SAMEDI, de 1 à 4 h. du soir, Dr W. H. HOLCOMBE, Maladies du cœur et des poumons.

Tous les jours, de midi à 1 h., Dr DEVILLENEUVE, Maladies en général.

Les Drs Dupaquier et Devillenevue s'occuperont des cas de chirurgie et d'obstétrique.

Le Dispensaire sera sous la direction du Dr Devillenevue. 14déc—1m

Workingmen's Bank—Banque des Travailleurs—L'élection annuelle des directeurs de cette banque aura lieu, au bureau de la banque, No. 91 de la rue du Canal, le LUNDI, 10 janvier 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. B. MONDIEGT,
12déc—1m Caissier.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Home—Nile-Orléans, 13 décembre 1875.—Avis est donné aux actionnaires de cette compagnie que l'élection annuelle de douze (12) directeurs, pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le JOUR DU 3 JANVIER 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHARLES LESSER, Secrétaire.
12déc—au 3 janv

Bureau de New Orleans City Railroad Company—124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1875.—A une assemblée du Board des Directeurs, tenue le 8 de ce mois, un dividende de TROIS PIASTRES par action, a été déclaré, payable aux actionnaires à dater du 1er janvier 1876.

Les livres de transfert seront fermés durant les dix jours précédant cette date.

C. C. LEWIS,
10 déc—1jan Secrétaire.

Banque Nationale Mutuelle—Nile Orléans, 10 décembre 1875.—L'élection annuelle de neuf directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, No 56 de la rue du Canal, le MARDI, 11 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL,
11déc—1m Caissier.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nile-Orléans—Nile-Orléans, 11 décembre 1875.—Avis est donné que conformément à l'article sixième de la charte de cette compagnie, l'élection annuelle de douze directeurs, pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, angle des rues Canal et Camp, le LUNDI, 27 décembre 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HICKS,
11déc—jus 28déc Secrétaire.

Banque du Peuple—Nouvelle-Orléans, 11 décembre 1875.—Avis est donné aux actionnaires de cette banque, que l'élection annuelle de neuf directeurs, aura lieu au local de la Banque le LUNDI, 20 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

N. LANDRY,
11déc—1jan Caissier.

Bureaux du New Orleans City Railroad Company—No 124 de la rue du Canal, Nile-Orléans, 4 décembre 1875.—L'élection annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, au bureau de la compagnie, No 124 de la rue du Canal, le LUNDI, 20 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

C. C. LEWIS, secrétaire.
4déc—au 20.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans—Bureau No. 102 rue du Canal.—Nile-Orléans, 7 décembre 1875.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu, au bureau de la compagnie, No 102 de la rue du Canal, le LUNDI, 20 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

C. C. LEWIS, secrétaire.
7déc—au 20.

Banque d'Amérique—Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1875.—Avis est donné aux actionnaires de la Banque d'Amérique qu'une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE aura lieu le 21 décembre 1875, au local de la dite Banque, à la Nouvelle-Orléans, à l'effet de considérer la question à savoir si la dite banque entrera en faillite volontaire, et de voter sur la dite question.

EDGAR HINCKS,
14déc—1f Secrétaire.

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton.—Nile-Orléans, 3 décembre 1875.—L'élection annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu conformément à la loi, le LUNDI, 3 janvier 1876, de 10 heures du matin à midi et ensuite, aux bureaux de la compagnie, No 17 de la rue Baronne.

P. MORBIDE,
2déc—1m Secrétaire.

BANQUE D'AMERIQUE.—Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1875.—A une assemblée du Board des Directeurs tenue ce soir, il a été résolu de cesser les opérations actives et de mettre la Banque en liquidation immédiatement.

EDGAR HINCKS,
1déc— Caissier.

Bureaux de New-Orleans Credit Foncier Association—Au No 46 de la rue Decatur.—Le 20 du courant, a une réunion spéciale des directeurs de cette société, la résolution suivante a été adoptée:

Resolu, que les actionnaires qui n'ont payé qu'une partie de leurs actions, soient avertis de payer en plein, d'ici au 31 décembre 1875, le reste de ce qu'ils doivent, sinon leurs actions seront déclarées forfaites conformément à la charte de cette compagnie.

A. SAULET, Secrétaire.
20oct—2m2déc

Facteur de Pianos.

JULES PIFFAUT annonce respectueusement aux artistes et au public en général qu'il est prêt à faire tout accord et réparation quon pourrait lui confier à des prix extrêmement modérés.

Avec le concours de M. J. Gaudin, établi depuis nombre d'années à la Nouvelle-Orléans, il espère, comme par le passé, mériter leur bienveillance.

MM. J. Gaudin et Jules Piffaut ont toujours en magasin des pianos neufs et de seconde main, au No 8, rue Royale, entre Bienville et Conti.

2Nov—1m. D. Mar. J

AVIS.

MADAME FLEURY, agent, informe sa nombreuse clientèle qu'elle a transporté son magasin de Sellerie, &c., aux Abattoirs Crescent City. Elle profite de ce ton occasion pour la remercier du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, et la prie de vouloir bien le lui continuer.

1Nov—1m

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage) à un escompte, doivent être faits à l'entremise du soussigné qui SEUL a le CONTROLE des mandats de dessèchement. Un mandat qui lui serait adressé directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent,
5mai—1an Au No 122 de la rue Gravier.

Bureau de Prêt du Peuple.

Coin Royale et Conti.

Entrée privée, 62 rue Conti.

PRÊTS libéraux faits sur dépôts de Diamants de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 27nov—4m.

Magasin Pontochartrain d'articles à bon marché.

Le Pontochartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues François et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

Vous trouverez toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Mes devises sont:

Ventes rapides et légers bénéfices.

21déc—1an.

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGGS,

Et Emporium de la mode pour le Sud

154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et ceci peut compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal: tout le monde vous l'indiquera. 21nov—4m

Mme Vve FERARI,

ACCOUCHEUSE,

Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner les soins à la pratique des accouchements et l'attendance des malades.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 102. (Un grand nombre de personnes après qu'elle plus modérées. 8août—6m—17 Mar 1

Collège Commercial de Dolbear

203.....Rue du Canal.....203

AU TROISIÈME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 2 heures du soir. On peut commencer n'importe quand à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 4 à 50 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Pratiquant d'élèves à vendre.

8janv—1an MTF

J. SAUVAGE,

PASSAGE DE LA BOURSE No 98,

près Conti.

SE charge de ventes de propriétés, de locations de maisons, et de collections de loyers. Il se charge aussi de payer les taxes et licences. Le tout à une commission réduite.

24 oct—2m Mar J D

Lager de la Nouvelle-Orléans.

CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne se vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui vaut toutes celles qui se fabriquent aux États-Unis. 19juin—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

DE SIDWELL.

Dernière semaine de l'engagement de l'acteur distingué,

BARRY SULLIVAN

secondé par

MM. F. CATHCART.

LUNDI, 13 décembre—MACBETH.

MARDI, 14 décembre—MERCHANT OF VENICE.

MERCREDI, 15 décembre—dernière représentation en matinée, de THE TWO ORPHANS.

MERCREDI soir, 15 décembre—HAMLET.

JEUDI, 16 décembre—RICHARD III.

VENDREDI, 17 décembre—bénéfice de Mr. Sullivan—THE GAMESTER.

SAMEDI, 18 décembre—Seule matinée—Mr. SULLIVAN dans THE STRANGER.

SAMEDI soir, le 18 décembre—dernière soirée de l'engagement de Mr. Sullivan—MACBETH.

DIMANCHE, 19 décembre—Pour les jours de fête.

THE ICE WITCH

de Brickstone.

La mise en scène a coûté plus de $1000. C'est le spectacle le plus magnifique qui aura jamais été vu à la Nouvelle-Orléans.

LA FAMILLE SEIGNIOT—LES MIGNETS, acrobates—LA TROUPE DE BALLET DE SAFELIX, et d'autres artistes distingués sont aussi engagés. 12 déc—

Théatre St.-Charles.

Dernière semaine de l'engagement de l'original

BUFFALO BILL, TEXAS JACK et MLLE MORLACCHI.

Dimanche soir et tous les soirs de la semaine.

LES ECLAIREURS DES PLAINES.

Mlle Morlacchi, la grande comédie favorite.—Vendredi, Bénéfice de Mlle Morlacchi.—Matinée, mercredi et samedi. La semaine prochaine, le charmante Lotta.

GYMNASE DES DAMES.

Institut calisthénique et orthodonique,

Sous la direction immédiate de

MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte faite aux parents pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 3 à 5 heures et de 3 à 5½ les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Les gymnases de messieurs à No 163 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 20oct—1an

AVIS.—No 143 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1875.—Les personnes qui ont en dépôt sur gages des objets au Bureau de Charles Brodera, No 143 rue de la Commune, sur lesquels un intérêt est dû depuis le 31 août 1875, sont notifiées par le présent avis d'avoir à payer cet intérêt avant le 1er décembre 1875, à défaut de quoi ils perdront tout titre sur leurs propriétés qui seront vendues.

R. H. WOODS, propriétaire.
M. JOHN PHERON, directeur,
en face de l'Hôtel St-Charles.

14nov—12jrs

La merveilleuse Mme Anna.

QUEST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous l'quel fluide magique nous enveloppe et nous cache les choses qui nous importe le plus de connaître?

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne des consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Dauphine, 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.

1Nov—1m.

Somnambule,

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en magnétisant un malade, il voit dans l'intérieur de son corps et vous sera le plus clairvoyant dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des troubles de famille, les maladies réputées incurables abandonnées par les docteurs; comme maladies de poitrine, maladies cachées, douleurs et anémie utérine, &c. Il importe les meilleures medecines de France, Angleterre, Espagne, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne.—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine de 9 à 2 heures.

Mme—1an

TOUX, RHUMES, ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et vendu par

R. LAPLACE, Pharmacien,
22 et 24 Champs Elysées.

Prix du flacon $1. On le trouve dans toutes les principales pharmacies. 18oct—6m V. D. Ma.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53

(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de:

TABAUX FUMER ET A PRISES,

Et Importateur de:

CIGARES DE LA HAVANE, TABAUX CRIQUES, PIPES &c.

12déc—1an Nouvelle-Orléans.

BALANCES

DE

FAIRBANKS

Pour Sucre et Coton.

Conformes à l'étalon des Etats-Unis.

SUCCURSALE

53 Rue du Camp, 53

20oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies,

Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons été guéris par le remède de l'Docteur Rheumatic Mixture", de M. W. L. Burgielewis, et avons témoigné en faveur de cette merveilleuse Pannonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de r